

## LA REPRÉSENTATION DE LA RÉALITÉ DANS DES TYPES DE PHRASE DIFFÉRENTS CONTENANT LE CONDITIONNEL

M. SABANÉVA

Dans cet article on se propose d'engager les études du conditionnel sur une voie, qui jusqu'à présent n'a pas attiré, à ce qu'il semble, l'attention des chercheurs: il s'agit des rapports existant entre les types de fonctionnement contextuel du conditionnel et le caractère affirmatif/négatif/interrogatif de la proposition.

L'étude a été concentrée sur les textes de l'ancien français (IX<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles). Seul le conditionnel modal a été l'objet de la recherche, le conditionnel dans sa valeur de futur dans le passé n'offrant pas les mêmes particularités de fonctionnement.

Toutes les propositions contenant un conditionnel modal peuvent être divisées en deux groupes selon les traits les plus typiques du fonctionnement contextuel de cette forme verbale: le premier groupe se compose des propositions affirmatives; le second comprend les propositions interrogatives et négatives.

Dans les propositions affirmatives le conditionnel est lié à des types de contexte nettement caractérisés; il n'est pas „indifférent“ à l'égard de ce qui l'entoure et de ce qui remplit sa forme. Dans les propositions négatives et interrogatives le conditionnel n'est lié à aucun type de contexte particulier.

Quels sont les types de contexte de conditionnel dans la proposition affirmative?

Le type de contexte le plus répandu représente soit une subordonnée hypothétique, soit un membre de phrase renfermant une condition condensée.

*Il m'ocirroient lues manois*

*S'il me savoient par ces bois* (I. et G., 6327–6328).

*'Ils me tuaient tout de suite, s'ils savaient que je me cache dans ces bois'.*

*Enuiz sereit a desraissnier et a conter trestoz les mes*

*Ki sovent vindrent et espes* (En., 828–830).

*'Il serait ennuyeux d'énumérer et de décrire tous les mets qu'on servait continuellement et en abondance'.*

Le groupe de l'infinitif „a desraissnier et a conter“ équivaut par son sens à la subordonnée hypothétique „si on conteit“.

La condition peut être aussi implicite.

*„Cumpainz Rollanz, kar sunez vostre corn,*

*Si l'orrat Carles, si retournerat l'ost“.*

*Respunt Rollanz: „Jo fereie que fols,  
En dulce France en perdreie mun los“* (Ch. de Rol., 1051–1054).

*„Ami Roland, faites sonner votre cor,*

*Charles l'entendra, l'armée reviendra“.* Roland répond: „J'agirais comme un fou. Je perdrais mon renom dans ma douce France“.

Dans tous ces cas le conditionnel exprime une action éventuelle. La réalisation de cette action dépend de facteurs objectifs présentés comme une hypothèse du sujet parlant.

Dans le cas d'une condition implicite, la proposition contenant le conditionnel est incomplète du point de vue sémantique. Les rapports unissant cette proposition au contexte précédent deviennent particulièrement étroits et contribuent à la formation d'unités superphrastiques.

Le deuxième type de contexte est formé par les attributs qui se rapportent au sujet grammatical et qui sont exprimées par un adjectif ou par une subordonnée relative.

*Bien tanceroit a un estrange*

*Cil qui tance a son compaignon* (Yv., 644 – 645).

'Celui qui se querelle avec son ami, se querellerait tout aussi bien avec un étranger'.

*C'est la greignor beste qui seit*

*E qui greignor fes portereit* (G. le Cl., B, 3177 – 3178).

'C'est la plus grande bête entre toutes et qui porterait le plus gros fardeau'

L'attribut indique la particularité qualitative du sujet grammatical qui lui permet d'accomplir l'action, exprimée par le conditionnel. Si dans le premier type de contexte l'action au conditionnel dépend de facteurs extérieurs par rapport au sujet grammatical et temporaires, le type de contexte en question présente l'action du conditionnel comme une faculté permanente existant en puissance et qui est déterminée en premier lieu par les propriétés mêmes du sujet grammatical. Dans ce type de contexte la forme du conditionnel équivaut à la construction „pouvoir + infinitif“: *tanceroit* = peut tancer, *portereit* = peut porter.

La première personne du singulier du conditionnel présente un cas spécial.

*Je t'ociroie, mais trop te voi effant* (R. de C., 4553).

'Je te tuerais, mais je vois que tu es encore trop jeune'.

*A tesmoing en traioie maint franc home gentil* (Aiol., 11).

'Je prendrais à témoin beaucoup de nobles chevaliers'.

L'interaction des valeurs lexicales et grammaticales implique l'idée de la possibilité ou du désir d'accomplir l'action exprimée par le conditionnel. Le sujet parlant se rend compte de ses possibilités ainsi que de ses désirs et assume la responsabilité d'affirmer une action potentielle. C'est la valeur lexicale du verbe qui suggère en premier lieu l'idée d'une action considérée par le sujet parlant comme désirable ou possible.

Lorsque la valeur lexicale du verbe est telle qu'elle exclut l'attitude positive du sujet parlant vis-à-vis de l'action (comme par exemple dans le fragment cité ci-dessus de la „Chanson de Roland“, 1051 – 1054), la proposition demeure incomplète du point de vue sémantique, elle doit prendre appui sur l'information fournie par le contexte précédent. L'action au conditionnel, ne dépendant pas des intentions ni des qualités distinctives du sujet, est présentée alors comme l'effet d'une condition implicite. La première personne du conditionnel peut être considérée comme un type particulier de contexte intérieur d'ordre grammatical.

Le type de contexte suivant est un contexte intérieur d'ordre lexical, c'est à dire le conditionnel des verbes modaux.

*Bien tost les purreit damagier* (M. de Fr., p. 192, v. 183).

*'Il pourrait les mettre en dérouté bien vite'.*

*Tuit li enfant devoient panre exemple a lui* (Ph. de M., 3).

*'Tous les enfants devraient prendre exemple sur lui'.*

A l'aide du conditionnel des verbes modaux le sujet parlant exprime quelles sont, selon lui, les chances de réalisation de l'action de l'infinitif<sup>1</sup>.

A la différence du présent et du futur de l'indicatif, le conditionnel indique que l'action de l'infinitif a peu de chances d'être réalisée. Le conditionnel des verbes modaux atténue l'affirmation de l'action exprimée par l'infinitif, tandis que le présent ou le futur affirme cette action d'une façon catégorique.

Le dernier type de contexte est formé par les circonstanciels exprimant une attitude volitive (de sens positif ou négatif) vis-à-vis de l'action: *volontiers, mienz, ainçois, a enviz* etc.

*Volontiers se vengereit* (M. de Fr., 82, v. 210).

*'Il se vengerait volontiers'.*

*Nenil, ainz se leroit la gorge*

*Soier à un trenchant rasoir* (Fabl. XIX, 218).

*'Non, il se laisserait plutôt couper la gorge avec un rasoir trenchant'.*

Ainsi pour figurer dans une proposition affirmative, autonome du point de vue sémantique, le conditionnel a besoin d'un appui contextuel. Le conditionnel modal doit s'unir systématiquement à certaines unités de sens complémentaires.

Un tout autre état de choses est présenté dans les propositions interrogatives et négatives. Ici le conditionnel ne se rattache à aucun type de contexte spécial, il est "indifférent" tant envers ce qui l'entoure qu'envers ce qui remplit sa forme.

*A vos ne mesferoit il mie* (Bér. Tr., 1104).

*'Il ne vous ferait pas de mal'.*

*Il n'en donroit. I. denier monaé* (Aiol, 7747).

*'Il ne donnerait pas un denier pour lui'.*

*Feries vos dame devant moi?*

*'Frapperiez-vous une femme en ma présence?'*

*En cui aroit il donc fiance*

*S'en moi non?* (L'Esc., 3610-3611).

*'A qui se fierait-il sinon à moi?'*

Les exemples témoignent du fait que dans les propositions négatives et interrogatives la condition (explicite dans une subordonnée, condensée dans un membre de phrase ou implicite) peut être absente sans infirmer pour autant la complétude sémantique de cette proposition. Le sujet ne possède pas d'attribut qui lui assignerait une caractéristique particulière; les verbes modaux sont absents, il n'y a pas de circonstanciels exprimant l'attitude volitive du sujet grammatical par rapport à l'action. Tous les types de contexte obligatoires pour le conditionnel dans les propositions affirmatives sont facultatifs dans les propositions interrogatives et négatives.

<sup>1</sup> H. Zwanenburg indique que le conditionnel du verbe pouvoir est lié sémantiquement non pas à ce verbe modal, mais à l'infinitif qu'il régit. Zwanenburg H. *Posse et son évolution en vieux français*. Paris-Amsterdam, 1927, p. 58.

Les particularités du fonctionnement contextuel du conditionnel dans les propositions indépendantes peuvent être présentées dans le tableau suivant

	Proposition affirmative	Proposition interrogative	Proposition négative
Types de contexte	1) Condition 2) Attribut se rapportant au sujet grammatical. 3) Sujet grammatical-sujet parlant. 4) Verbes modaux. 5) Circonstanciels de volition.	_____	_____

Que signifient les faits en question? Quelles sont les lois qui régissent le fonctionnement du conditionnel dans les propositions affirmatives, négatives et interrogatives? Il semble que l'explication puisse être trouvée dans la représentation du temps par le conditionnel. Le conditionnel modal exprime une perspective des époques présent – futur non différenciées. Les exemples attestent que seuls les circonstanciels de temps ou la valeur temporelle des formes verbales qui entourent le conditionnel permettent parfois de préciser l'époque (présente ou future), dans laquelle se situe l'action au conditionnel.

*Or sent mon cuer, or voil amer,*

*Or en voldreie molt parler* (En., 8313-8314).

'*A présent mon cœur éprouve des sentiments, à présent je veux aimer, à présent je voudrais en parler longuement*'.

*Dunc savra bien Yseut la givre*

*Que malement avra ovré.*

*Mex vouldroit estre arse en un ré* (Bér. Tr., 1211 – 1213).

'*Alors Iseut la vouivre saura bien qu'elle a mal agi. Alors elle voudrait mieux être brûlée sur un hûcher*'.

Dans le premier exemple l'adverbe *or* et le temps contextuel rapportent l'action de *voldreie* au moment de la parole; dans le deuxième exemple l'adverbe *dunc* et les temps contextuels rapportent *vouldroit* à l'époque future par rapport au moment de la parole.

Cette déficience de la valeur temporelle du conditionnel ne lui permet pas de localiser l'action dans le temps avec précision. Pour cette raison le conditionnel n'est pas apte à accomplir tout seul l'acte de la prédication. C'est pourquoi à l'intérieur de la proposition affirmative qui contient un énoncé au sujet d'une situation objective, il se crée un conflit entre le sens affirmatif qui caractérise la phrase entière et l'absence d'une localisation exacte dans le temps de l'action verbale. La proposition qui contient un conditionnel n'indique pas précisément „l'adresse“ temporelle de l'action affirmée par rapport au moment de la parole. La forme verbale du conditionnel aurait donc besoin d'unités de sens complémentaires qui puissent suppléer à la déficience d'information temporelle que comporte le conditionnel.

Les unités de sens complémentaires fournies par le contexte éliminent le conflit entre l'affirmation d'une action et l'absence d'une localisation temporelle exacte de cette action. Il s'ensuit que les unités de sens complémentaires jouent le

rôle d'actualisateurs à côté de la forme verbale, du moment que leur contenu, venant se joindre à celui du conditionnel, contribue à établir un lien précis entre le fait énoncé et la représentation de ce dernier par le sujet parlant.

Comment pourrait-on définir ces unités de sens complémentaires qui s'ajoutent à la valeur du conditionnel dans une phrase affirmative ?

Si cette unité de sens exprime une condition, elle exerce une double fonction. Elle exerce une fonction nominative du moment qu'elle nomme la situation, le fait objectif dont dépend la réalisation de l'action au conditionnel. En même temps, elle est une marque subjective, puisque la situation qu'elle désigne est une hypothèse du sujet parlant.

Les attributs se rapportant au sujet grammatical indiquent les propriétés objectives de la substance, c'est à dire qu'ils effectuent la nomination d'un élément de la réalité objective. Du moment qu'ils donnent une caractéristique qualitative de la substance, ils expriment aussi le point de vue du sujet parlant.

Lorsque le sujet grammatical et le sujet parlant ne font qu'un, la nomination du sujet contribue à la fois à l'introduction de l'idée subjective, parce que la première personne du singulier se trouve au point de l'intersection *du code et de l'énonciation*<sup>2</sup>.

Le sens lexical des verbes modaux permet de constater ce qui est en puissance comme un fait de la réalité objective. Grâce à l'interaction de la valeur lexicale des verbes modaux et de la valeur grammaticale du conditionnel, le sujet parlant peut apprécier les chances de réalisation de l'action exprimée par l'infinitif.

Les circonstanciels de valeur volitive nomment un certain rapport de la réalité objective. Grâce à cette nomination, la représentation d'une action en puissance se trouve liée à l'attitude volitive du sujet grammatical. Une subjectivité secondaire apparaît.

On peut conclure que les unités de sens qui complètent la déficience prédictive du conditionnel, se présentent comme des facteurs tant objectifs que subjectifs.

Comment expliquer le fait que le conditionnel dans les phrases interrogatives et négatives n'a pas besoin de ces unités de sens complémentaires qui doivent figurer dans les phrases affirmatives afin que celles-ci soient sémantiquement complètes et autonomes ?

La phrase interrogative en tant que type spécial de communication suppose l'existence d'une quantité inconnue dans la situation.

Lorsque le sujet parlant pose une question, il ne fait que s'acheminer vers une représentation adéquate de la réalité, qu'il n'affirme pas encore. Le fait que l'actualisation de l'action verbale ne soit pas amenée jusqu'à la réalité d'une époque temporelle précise n'empêche pas le conditionnel d'accomplir la prédication à l'intérieur d'une phrase interrogative, puisque la réalité n'y est pas affirmée.

Dans les phrases négatives l'indépendance du conditionnel par rapport au contexte s'explique par le caractère particulier de la représentation de la réalité, propre à la négation.

A la différence des phrases affirmatives, les phrases négatives correspondent à un cheminement indirect de la pensée, vers l'image de la réalité objective. Le

<sup>2</sup> Яковсон Р. О. Шифтеры, грамматические категории и русский глагол. — В кн.: Принципы типологического анализа языков различного строя. М., 1972, с. 98.

processus de représentation de la réalité objective, reflété par les phrases négatives, est plus complexe que celui reflété par les phrases affirmatives. Ce processus serait comparable à une preuve par le contraire. „Les phrases négatives, — écrit I.N.Brodsky, — révèlent la force créatrice de la pensée qui ne fait pas que fixer ce qui existe, mais qui crée une étendue de situations possibles, parmi lesquelles, selon le critère de la pratique matérielle, elle opère un triage et choisit celles qui existent en réalité... Les énoncés négatifs proviennent d'une autocorrection, ils reflètent la capacité de remarquer un décalage entre ce qui est pensé et ce qui existe en réalité"<sup>3</sup>.

En effet, pour prononcer la phrase *le poisson ne vole pas* il faut avoir préalablement constaté les faits *l'oiseau vole, la mouche vole* etc, ensuite il faut avoir compris que la capacité de voler est un des traits distinctifs possibles dans le monde animal, et enfin il faut avoir vérifié la justesse de cette idée en appliquant ce trait distinctif à toute une série d'individus biologiques. Ce processus compliqué de la pensée aboutit à la phrase *le poisson ne vole pas*.

La phrase négative donne un nom à la désunion existant dans la réalité. La négation réfute la représentation d'un lien, qui n'a pas lieu dans la réalité objective. Cela veut dire que la négation marque la confrontation d'une représentation avec les faits du monde objectif. Il s'ensuit que dans les phrases négatives, de même que dans les phrases affirmatives le sens grammatical qui caractérise le type syntaxique de la proposition réunit les éléments objectifs et subjectifs à la fois.

L'essentiel nous paraît consister dans le „comportement” différent du conditionnel selon qu'il se trouve dans une phrase affirmative, ou dans une phrase soit interrogative soit négative. Dans les phrases affirmatives la déficience de la valeur temporelle du conditionnel est compensée par des unités de sens qui se trouvent à l'intérieur de la phrase et forment des types de contexte nettement délimités. Dans les phrases interrogatives et négatives cette déficience du conditionnel est compensée par le sens du type syntaxique qui caractérise la proposition entière. En d'autres termes, la représentation de la réalité dans les phrases négatives et interrogatives est moins „exigeante” envers la précision temporelle de la forme verbale que la représentation de la réalité dans les phrases affirmatives.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

Aiol	— Aiol. Paris, 1877.
Bér. Tr.	— Béroul. Roman de Tristan. Paris, 1903.
Ch. de Rol.	— Chanson de Roland. Tours, s. a.
En.	— Enéas. Halle, 1891.
L'Esc.	— L'Escoufle. Paris, 1894.
Fabl.	— Fabliaux, t. I. Paris, 1872.
G. le Cl. B.	— Guillaume le Clerc. Le Bestiaire. Leipzig, 1892.

Leningrado A. A. Ždanovo  
universitetas  
Romanų filologijos katedra

Iteikta  
1976 m. rugsėjo mėn.

<sup>3</sup> Бродский И. Н. Отрицательные высказывания. Л., 1973, с. 5.

# ВОСПРОИЗВЕДЕНИЕ ДЕЙСТВИТЕЛЬНОСТИ В ПРЕДЛОЖЕНИЯХ РАЗЛИЧНЫХ ТИПОВ С УСЛОВНЫМ НАКЛОНЕНИЕМ

М. САБАНИЕВА

## Резюме

Статья посвящена проблеме смысловой завершенности предложения как единицы отражения определенного фрагмента действительности. Рассматриваются утвердительные, вопросительные и отрицательные предложения старофранцузского языка, содержащие кондционал. Для смысловой завершенности утвердительного предложения недостаточность точной локализации действия во времени, присущая кондционалу, должна восполняться другими единицами значения объективного и субъективного характера, заключенными в контексте. При отрицании и вопросе для создания смысловой завершенности предложения кондционал не нуждается в семантической компенсации другими единицами высказывания. Это связано с тем, что в основе вопросительных и отрицательных предложений лежит иной тип отражения действительности, чем в предложениях утвердительных.